



I- CONDITIONS GÉNÉRALES DU COMPTE	
1.1 Conditions d'ouverture de compte	
1.1.1	Ouverture de compte (avec remise de la convention de compte)
1.1.1.1	Dépôt à terme société, ONG et Associations Gratuit
1.1.1.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument Gratuit
1.1.1.3	Compte courant Gratuit
1.1.1.4	Dépôts initiaux pour les ouvertures de comptes Gratuit
1.1.1.5	Autres types de comptes Gratuit
1.1.1.6	Assurance décès accidentel associé au compte courant N/A
1.2 Conditions de clôture de compte	
1.2.1	Dépôts à terme société, ONG et Associations Gratuit
1.2.2	Compte d'instruments financiers (Société) - à décliner par type d'instrument Gratuit
1.2.3	Compte courant (Société et Entreprise individuelle) Gratuit
1.2.4	Lettre de clôture juridique Gratuit
1.2.5	Autres types de clôture de comptes Gratuit
II- SERVICES RATTACHÉS AU FONCTIONNEMENT DU COMPTE	
2.1 Gestion de comptes	
2.1.1 Conditions débitrices et frais	
2.1.1.1	Meilleur taux débiteur appliqué à la clientèle TBB+/- Marge dans la limite du taux d'usage
2.1.1.2	Commission de plus fort découvert 0,1% min 1 500
2.1.1.3	Commission de mouvement au débit sur compte courant 0,1% min 10 000
2.1.1.4	Commission de dépassement sur compte autorisé 1% min 1 500
2.1.1.5	Commission de dépassement sur compte non autorisé 2% min 1 500
2.1.1.6	Frais de tenue de compte (tarif mensuel)
2.1.1.6.1	Entreprise individuelle 6 500
2.1.1.6.2	Société (SA, SARL, SUARL, SAS, autre) 20 000
2.1.1.6.3	Associations, ONG et Organisations d'État 9 700
2.1.1.6.4	Pack Business 15 000
2.1.1.7	Arrêté de compte 12%
2.1.2	Relevé d'Identité Bancaire (RIB) Gratuit
2.1.2.1	Relevés de compte Gratuit
2.1.2.2	Mensuel Gratuit
2.1.2.3	A la demande (mois en cours) 1 000/page
2.1.2.4	Autre période 1 000/page
2.1.3	Attestations bancaires
2.1.3.1	Attestation de solde 50 000
2.1.3.2	Attestation d'engagement 75 000
2.1.3.3	Attestation de non engagement 75 000
2.1.3.4	Attestation de capacité financière
	• Jusqu'à 100 000 000 50 000
	• 100 000 001 à 250 000 000 150 000
	• 250 000 001 à 500 000 000 250 000
	• Supérieur à 500 000 000 500 000
2.1.3.5	Attestation de clôture de compte 50 000
2.1.3.6	Attestation d'ouverture de compte 35 000
2.1.3.7	Attestation d'IRC 35 000
2.1.3.8	Attestation de prise en charge
	• Français 100 000
	• Autres langues 125 000
	• Duplicata ou modification d'attestation 50 000
2.1.3.9	Att. de DAT 50 000
2.1.3.10	Att. de versement 50 000
2.1.3.11	Att. de Virement 50 000
2.1.4	Frais de timbre pour versement d'espèces en compte 200
2.1.5	Frais pour procuration Délivrance : 50 000 Annulation : Franco
2.1.6	Conditions créditrices
2.1.6.1	Produits d'épargne N/A

2.1.6.2	Autres dépôts	Nous consulter
2.1.6.3	Intérêts créditeurs sur les bons de caisse et compte à terme	À partir de 3,55%, selon grille en vigueur
2.1.6.4	Autres types de conditions créditrices	Nous consulter
2.2 Moyens de paiement		
2.2.1 Chèques		
2.2.1.1 Délivrance de chéquier		
2.2.1.1.1	Chèques barrés non endossables	Gratuit (hors acquittement de frais de timbre fiscal : 25/feuille)
2.2.1.1.2	Lettre-chèques	Tarif imprimeur
2.2.1.1.3	Chèques de banque sur place	Voir certification de chèque (2.2.1.2)
2.2.1.1.4	Chèques de banque UEMOA	N/A
2.2.1.1.5	Chèques de banque sur compte en devises (minimum et maximum)	N/A
2.2.1.2 Certification de chèque		
	• Jusqu'à 50 000 000	15 000
	• Entre 50 000 001 et 99 999 999	50 000
	• À partir de 1 000 000 000	0,1 pr mil, min 100 000 max 300 000
2.2.1.3	Frais pour annulation de chèque de banque	10 000
2.2.1.4	Opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	Sur chèque : 15 000 Sur chéquier : 25 000
2.2.1.5	Renouvellement d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	
2.2.1.6	Frais de destruction de chéquier à partir de 6 mois	15 000
2.2.1.7	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	20 000
2.2.1.8	Forfait chèque impayé < à montant X F CFA (montant à préciser)	N/A
2.2.1.9	Expédition de chéquier à domicile (sous pli simple)	À la charge du client
2.2.1.10	Expédition de chéquier à domicile (sous pli recommandé)	À la charge du client
2.2.1.11	Frais sur chèques impayés	20 000
2.2.1.12	Assurance perte et vol de moyens de paiement	N/A
2.2.1.13 Encaissement de chèques		
2.2.1.13.1	Encaissement de chèques dans l'UEMOA	Gratuit
2.2.1.13.2	Encaissement de chèques hors UEMOA* (*sous réserve de l'accord de la banque)	N/A
2.2.1.14	Retrait d'espèces au guichet sans chéquier	10 000
2.2.1.15	Frais de gardiennage de chéquier (au terme de 2 mois)	15 000
2.2.1.16	Frais sur interdiction de chéquier	30 000
2.2.1.17	Location de scanner chèque	25 000/mois
2.2.2 Cartes bancaires		
2.2.2.1 Cotisation annuelle ou renouvellement		
2.2.2.1.1	Carte Visa Bleue	20 000
2.2.2.1.2	Carte Visa Elite	60 000
2.2.2.1.3	Carte Visa Gold	90 000
2.2.2.1.4	Carte Visa Platinum	150 000
2.2.2.2	Délivrance de carte additionnelle (à délivrer par type)	Tarif carte
2.2.2.3	Confection de carte en urgence	N/A
2.2.2.4	Frais de refection de carte (sauf défectuosité)	Tarif de la carte
2.2.2.5	Réédition du code confidentiel	10 000
2.2.2.6	Demande d'autorisation pour dépassement plafond	15 000
2.2.2.7 Opposition Carte		
2.2.2.7.1	Par le client perte ou vol	5 000
2.2.2.7.2	Par la banque : usage abusif particulier	15 000
2.2.2.8	Frais de non restitution de carte en opposition/usage abusif	Paiements



2.2.2.9	Modification de contrat (carte et plafond, ...)	15 000
2.2.2.10	Expédition à domicile (Frais d'envoi minimum)	Tarif prestataire
2.2.2.11	Ouverture de dossier de fraude	
2.2.2.12	Frais de gestion des cartes par type de carte	N/A
2.2.2.13	Retrait d'espèces dans les DAB	
2.2.2.13.1	BOA-SÉNÉGAL	Gratuit
2.2.2.13.2	Autre filiale BOA	325
2.2.2.13.3	Autre banque UEMOA	427
2.2.2.13.4	Autre banque internationale	2% + 1 800
2.2.2.14	Consultation/édition de solde dans la banque du client	
2.2.2.14.1	BOA-SÉNÉGAL	Gratuit
2.2.2.14.2	Autre filiale BOA	200
2.2.2.14.3	Autre banque UEMOA	200
2.2.2.14.4	Autre banque internationale	1 000
2.2.2.15	Paielements	
2.2.2.15.1	Dans la zone UEMOA	Gratuit
2.2.2.15.2	Hors zone UEMOA	2% + 1 800
2.2.2.16	Transfert de carte à carte	Gratuit
2.2.2.17	Service d'assistance Visa (GCAS) adossé aux cartes Visa Gold et Platinum	
2.2.2.17.1	Déclaration de perte/vol de la carte	35 USD
2.2.2.17.2	Décaissement d'urgence d'un max de 5 000 USD	175 USD
2.2.2.17.3	Service de renseignement	10 USD
2.2.3	Virements et Prélèvements	
2.2.3.1	Virements	
2.2.3.1.1	Virement interne reçu ou émis (de compte à compte dans la même banque)	Gratuit
2.2.3.1.2	Virements multiples	
	• 2 premières lignes	4 000
	• À partir de la 3 ^{ème} ligne	1 500
2.2.3.1.3	Virement sur place vers un tiers (SICA-UEMOA)	
	• Jusqu'à 5 millions	2 500
	• Supérieur à 5 millions	7 000
2.2.3.1.4	Virement entre agence en faveur d'un tiers	Gratuit
2.2.3.1.5	Virement dans l'UEMOA (STAR-UEMOA)	
	• Jusqu'à 5 000 000	15 000
	• 5 000 001 à 10 000 000	20 000
	• 10 000 001 à 50 000 000	30 000
	• Supérieur à 50 000 000	50 000
2.2.3.1.6	Encaissement de virements nationaux, communautaires et internationaux reçus	Gratuit
2.2.3.1.7	Mise en place de virement permanent local ou autre	
2.2.3.1.7.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.1.7.2	Exécution de l'opération	Tarif virement unique
2.2.3.1.8	Remise de virement (support télétransmission)	
2.2.3.1.9	Mise à disposition de fonds	
	• Établissement de microfinance	0,5% min 20 000
	• Autre entreprise :	
	- Jusqu'à 2 000 000	15 000
	- supérieur à 2 000 000	30 000
2.2.3.2	Prélèvements	
2.2.3.2.1	Mise en place de l'autorisation de prélèvement	
2.2.3.2.1.1	Ouverture de dossier	Gratuit
2.2.3.2.1.2	Exécution de l'opération	Gratuit
2.2.3.2.2	Frais d'opposition sur avis de prélèvement	
	• Jusqu'à 100 000	10 000
	• Sup à 100 000	15 000 sur présentation de mainlevée
2.2.3.2.3	Émission de prélèvement par une entreprise	N/A

2.2.3.2.4	Paielement d'un prélèvement	
	• Interne	Gratuit
	• Confrères :	
	- inférieur à 5 000 000	2 500
	- supérieur à 5 000 000	7 000
2.2.3.2.5	Remise d'avis de prélèvement (support télétransmission)	3 000
2.2.3.2.6	Frais de prélèvement impayé (sans provision)	
2.2.3.2.6.1	Rejet sur prélèvement interne	2 000
2.2.3.2.6.2	Impayé sur prélèvement interbancaire	10 000
2.2.3.2.7	Rejet de prélèvement à l'initiative du client	N/A
2.2.4	Effets de commerce	
2.2.4.1	Carnet d'effets de commerce	50 Feuilles : 10 000 (hors frais de timbre : 1 000/page) Prélevés au moment droits de timbre au moment de l'encaissement ou de l'escompte
2.2.4.2	Frais sur paielement d'effets	0,5%, min 10 000
2.2.4.3	Frais d'encaissement sur effets	0,15%, min 10 000
2.2.4.4	Commission de bordereau	0,35%, min 10 000
2.2.4.5	Commission d'endos	N/A
2.2.4.6	Intérêt	MTD + marge dans la limite du taux d'usure
2.2.4.7	Port de lettre	3 000/effet
2.2.4.8	Frais de courrier express	Tarif prestataire
2.2.4.9	Frais fixe	N/A
2.2.4.10	Frais de protêt	10 000
2.2.4.11	Frais de prorogation d'échéance	30 000
2.2.4.12	Autres effets de commerce	Nous consulter

III- SERVICES BANCAIRES

3.1 DATES DE VALEURS APPLIQUÉES

3.1.1	Virements reçus	J+1
3.1.2	Remise de chèque	BOA : J+1 Confrères : J+3
3.1.3	Remise d'effets à l'escompte	BOA : J+1 Confrères : J+3
3.1.4	Virements émis, domiciliation d'effets, paielement de chèques	J-1
3.1.5	Versement et retrait d'espèce	Versement : J Retrait : J
3.1.6	Livrets d'épargne	N/A

3.2 FRAIS LIÉS AUX SERVICES BANCAIRES

3.2.1	Dépôt d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet (hors acquittement de frais de timbre fiscal)	Gratuit
3.2.2	Retrait d'espèces dans la banque du client quel que soit le guichet, à l'exception des opérations par chèques de guichet	Gratuit
3.2.3	Émission chèque de banque en F CFA	N/A
3.2.4	Émission chèque de banque en autres devises	N/A
3.2.5	Rejet de chèque	20 000
3.2.6	Demande d'opposition	10 000
3.2.7	Incident sur compte (ATD, Saisie-arrêt)	35 000
3.2.8	Protêt	15 000
3.2.9	Frais de circularisation	50 000
3.2.10	Changement de signature	Gratuit
3.2.11	Modification d'intitulé de compte	Gratuit
3.2.12	Changement d'adresse	Gratuit
3.2.13	Changement de garde de titre	
3.2.14	Frais de nantissement	Entre 0,25% et 5% selon montant à garantir
3.2.15	Frais de saisie attribution (ATD)	35 000
3.2.16	Frais de reclassement	N/A
3.2.17	Autres types de services bancaires	-

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TARIFS OFFERTS
À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS
APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2025 (Montant en F CFA HT*)**

(*) Sauf tarifs en F CFA TTC)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

IV- SERVICES BANQUE À DISTANCE

4.1	Avis de débit et de crédit par voie électronique	Gratuit
4.2	Banque en ligne	BOAweb : 7 500/mois Grandes Entreprises : Gratuit
4.3	Virement électronique vers un autre établissement bancaire	Cf. Conditions virements
4.4	Services SMS	Standard : 900/mois Illimité : 12 F/SMS
4.5	Accès au service de consultation et de gestion de compte sur internet et internet mobile (seuls les coûts sont à la charge du client)	Gratuit
4.6	Téléchargement de fichiers WEB (demande de relevés de compte en ligne)	Gratuit
4.7	Autres types de services banque à distance	Nous consulter
4.8	Location Terminal de paiement électronique	10 000

V- GESTION DES INCIDENTS DE PAIEMENT

5.1	Frais de déclaration d'opposition à la Banque Centrale	
5.2	Frais de mainlevée d'opposition Banque Centrale	5 000
5.3	Lettre de relance pour compte débiteur (pli simple)	10 000 à 20 000
5.4	Lettre de relance pour compte débiteur (pli recommandé)	N/A
5.5	Lettre de déclaration à la CIP	N/A
5.6	Frais de rejet impayé suite à l'absence ou l'insuffisance de provisions	Voir conditions chèque impayé
5.7	Forfait chèque impayé < à Montant X FCFA (montant à préciser)	N/A
5.8	Certificat de non-paiement	10 000
5.9	Interdit bancaire	30 000
5.10	Autres types de frais de gestion des incidents de paiement	-

VI- OPÉRATIONS SUR TITRES

6.1	Frais de tenue et de gestion (prélèvement annuel)	N/A
6.2	Achat et vente de valeurs mobilières (actions et obligations)	N/A
6.3	Épargne salariale (Plan Épargne Entreprise)	N/A
6.4	Souscription de bons de caisse émis par la banque (gratuit)	N/A
6.5	Relevé mensuel	N/A
6.6	Relevé de titres à la demande	N/A
6.7	Autres types d'opérations sur titres	Nous consulter

VII- OPÉRATIONS DE CHANGE

7.1	Achat et vente de billets de banque (commission manipulation achat et vente)	
7.1.1	Achat par la banque	Euro : 2% Autre devises : Selon cours du jour
7.1.2	Vente par la banque	Euro : 2% Autre devises : Selon cours du jour
7.2	Achat et vente de chèques de voyage en Euro (commission à prévoir)	N/A
7.3	Achat et vente de chèques de voyage en autres devises cotées (commissions à prévoir)	N/A
7.4	Autres types d'opération de change	N/A

VIII- OPÉRATIONS DE CRÉDIT

8.1 Crédit de trésorerie (taux d'intérêt à déterminer par rapport au TBB + Marge)

8.1.1	Découvert en compte convenu ou non formalisé (MTD + Marge)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.2	Découvert en compte convenu et formalisé (MTD + Marge)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure

8.1.3	Crédits à court terme (MTD + Marge)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.4	Autres crédits à court terme (MTD + Marge)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.5	Autres crédits à moyen et long termes (MTD + Marge)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.6	Crédit-bail	
8.1.6.1	Mobilier	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.6.2	Immobilier	N/A
8.1.7	Financement en devises	2 à 4% par trimestre/ indivisible
8.1.8	Crédit de mobilisation de créances nées sur l'étranger	N/A
8.1.9	Autres financements en devises	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.10	Escompte d'effets de commerce (par type d'effet)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.11	Facilités de caisse et avances (types à définir)	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.12	Prêt de consolidation de découvert	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.1.13	Autres types de crédits	
	• Commission d'engagement sur crédit	0,5%/trim.
	• Commission de gestion du crédit sur la partie non tirée	0,5%/trim.
8.1.14	Frais d'étude des dossiers de prêt	
	• PME et TPE	0,5% min 25 000
	• Corporate	0,25% min 50 000
8.2	Crédits par signature	
8.2.1	Cautions sur marches	
8.2.1.1	Frais de dossier	
8.2.1.1.1	Modèle BOA	50 000
8.2.1.1.2	Modèle Client	75 000
8.2.1.1.3	Cautions délivrée à l'international	100 000
8.2.1.2	Commission	4%/trim., min 25 000
8.2.2	Cautions fiscales et douanières	
8.2.2.1	Frais de dossier	
8.2.2.1.1	Modèle BOA	50 000
8.2.2.1.2	Modèle Client	75 000
8.2.2.1.3	Cautions délivrée à l'international	100 000
8.2.2.2	Commission	4%/trim., min 25 000
8.2.3	Aval de traites	
8.2.3.1	Frais de dossier	50 000
8.2.3.2	Commission	4%/trim., min 25 000
8.2.4	Confirmation de renouvellement de garantie reçue	25 000
8.2.5	Engagement de cautionner	25 000
8.2.6	Frais d'annulation de crédit (si crédit déjà notifié au Client)	50 000
8.3	Opérations connexes aux opérations de crédits	
8.3.1	Mainlevée hypothèque partielle ou totale (hors frais notariés et d'enregistrement)	25 000
8.3.2	Avenant sur contrat prêt	0,5% de l'encours
8.3.3	Modification simple (date d'échéance, n° de compte ou périodicité)	Cf. 8.3.2
8.3.4	Modification des taux avec réédition du tableau d'amortissement	Cf. 8.3.2
8.3.5	Autres modifications nécessitant une rédaction d'acte	Coût de l'acte si applicable
8.3.6	Demande de décompte	Nous consulter
8.3.7	Demande d'édition de tableau d'amortissement	Gratuit Réédition : 5 000
8.3.8	Frais d'échéance impayée (selon périodicité)	10 000



8.3.9	Commission d'engagement	0,5% min 10 000
8.3.9.1	Frais et commissions d'escompte	MTD+/- Marge dans la limite du taux d'usure
8.3.9.2	Cautions et avals	Cf. 8.2
8.3.10	Recueil de garanties personnelles	25 000
8.3.11	Recueil de garantie réelle	50 000
IX- OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER		
9.1	Encaissement chèque en devises (sous réserve de l'accord de la banque)	N/A
9.2	Émission de chèque et effet en devises	N/A
9.3	Encaissement chèques et effets libres reçus de l'étranger ou de la zone UEMOA	N/A
9.4	Transferts	
9.4.1	Transferts reçus ou émis entre États membres de l'UMOA	
9.4.1.1	Transferts reçus d'un État membre de l'UMOA	Gratuit
9.4.1.2	Transfert émis vers un État membre de l'UMOA (STAR-UEMOA)	
	• Jusqu'à 5 000 000	15 000
	• 5 000 001 à 10 000 000	20 000
	• 10 000 001 à 50 000 000	30 000
	• Supérieur à 50 000 000	50 000
9.4.2	Transfert reçus ou émis hors UMOA	
9.4.2.1	Transfert reçus d'un État hors UMOA	Gratuit
9.4.2.2	Transfert émis vers un État hors UMOA	
9.4.2.2.1	Transfert vers Euro et XAF	
9.4.2.2.1.1	Frais de dossier	30 000
9.4.2.2.1.2	Commission de Transfert	
	• Jusqu'à 100 000	Gratuit
	• Supérieur à 100 000	0,8% (Sous réserve de l'acceptation de couverture pour montants supérieur à 32 797 850)
9.4.2.2.1.3	Commission de change	Franco
9.4.2.2.1.4	Commission BCEAO	0,6%
9.4.2.2.1.5	Frais Swift	15 000
9.4.2.2.1.6	Frais de Timbre	20 000 à partir de 500 000 à transférer
9.4.2.2.2	Transfert vers autres devises	
9.4.2.2.2.1	Frais de dossier	30 000
9.4.2.2.2.2	Commission de change	
	• Jusqu'à 100 000	Gratuit
	• Supérieur à 100 000	0,3% min 15 000
9.4.2.2.2.3	Commission BCEAO	0,6%
9.4.2.2.2.4	Frais Swift	15 000
9.4.2.2.2.5	Frais de Timbre	20 000 à partir de 500 000 à transférer
9.4.2.2.2.6	Cours du jour	
9.4.2.2.2.6.1	Cours du jour sortant	USD : Cour du jour + 12 Autre devises : cour du jour
9.4.2.2.2.6.2	Cours du jour entrant	USD : cour du jour - 12 Autre devises : cour du jour
9.4.3	Commission sur demande de retour de fond/Client	0,5% min 15 000
9.4.4	Rejet de virement reçu pour divers motifs	Euro : 20 euros Autres zones : 20 dollars
9.4.4	Autres types de transferts	
9.4.4.1	Trade Express	
	• Jusqu'à 5 000 000	28 000
	• 5 000 001 à 50 000 000	33 000
	• 50 000 001 à 100 000 000	53 000
	• Supérieur à 100 000 000	78 000
9.4.3.2	Réimpression Swift	15 000
9.5	Opérations documentaires	
9.5.1	Remise documentaire import	
9.5.1.1	Ouverture	
9.5.1.1.1	Commission d'ouverture	0,2% min 20 000
9.5.1.1.2	Frais de dossier	25 000

9.5.1.1.3	Commission documentaire	0,2% min 15 000
9.5.1.2	Règlement	
9.5.1.2.1	Commission d'acceptation (acceptation et paiement différé)	0,2% min 20 000
9.5.1.2.2	Commission d'encaissement	0,2% min 20 000
9.5.1.2.3	Commission de manipulation	10 000
9.5.1.2.4	Port de lettre	10 000
9.5.1.2.5	Commission de transfert	
	• Jusqu'à 100 000	Gratuit
	• Supérieur à 100 000	0,8% (Sous réserve de l'acceptation de couverture pour montants supérieur à 32 797 850)
9.5.1.2.6	Commission de change	
	• Jusqu'à 10 000 000	0,3% min 15 000
	• Supérieur ou égal à 10 000 000	0,15%, min 15 000
9.5.1.2.7	Frais SWIFT	15 000
9.5.1.3	Transfert de documents	
9.5.1.3.1	Commission de transfert de document à une autre banque	20 000
9.5.1.3.2	Commission de renvoi de documents au cédant	50 000
9.5.1.3.3	Frais de retour	25 000
9.5.1.3.4	Commission de prorogation	15 000
9.5.1.3.5	Remise en souffrance	5 000
9.5.1.3.6	Frais de courrier express	Tarif prestataire
9.5.1.3.7	Présentation de l'effet à l'acceptation du dossier	5 000
9.5.1.3.8	Remise sans paiement	10 000
9.5.1.3.9	Avis de sort	10 000
9.5.1.3.10	Protêt	15 000
9.5.1.3.11	Frais d'impayé	50 000
9.5.1.3.12	Commission de non-utilisation	50 000
9.5.1.4	Annulation	
9.5.1.4.1	Frais d'annulation	10 000
9.5.2	Remise documentaire export	
9.5.2.1	Ouverture	
9.5.2.1.1	Commission d'ouverture	0,15% min 15 000
9.5.2.1.2	Frais de courrier express	Tarif prestataire
9.5.2.2	Règlement	
9.5.2.2.1	Encaissement documentaire	0,2% min 15 000
9.5.2.2.2	Commission d'encaissement	0,2% min 20 000
9.5.2.2.3	Commission de manipulation	30 000
9.5.2.2.4	Frais d'acceptation	15 000
9.5.2.2.5	Frais de port	10 000
9.5.2.2.6	Frais de dossier	15 000
9.5.2.2.7	SWIFT	15 000
9.5.2.2.8	Avis de sort	5 000
9.5.2.2.9	Frais d'impayé	25 000
9.5.2.2.10	Commission de prorogation	25 000
9.5.2.2.11	Commission document en souffrance	25 000
9.5.2.2.12	Commission de modification	25 000
9.5.2.3	Escompte documentaire	
9.5.2.3.1	Intérêt	TBB + Marge dans la limite du taux d'usure
9.5.2.3.2	Commission d'encaissement	2% min 20 000
9.5.2.3.3	Commission de bordereau	Gratuit
9.5.2.4	Annulation	
9.5.2.4.1	Commission d'annulation	50 000
9.5.3	Crédit documentaire import	
9.5.3.1	Ouverture	
9.5.3.1.1	Commission	2 à 4% l'an par trim. indivisible, min 30 000
9.5.3.1.2	Frais de dossier (Frais de dossier et d'étude)	50 000
9.5.3.1.3	Frais de port	2 000
9.5.3.1.4	SWIFT	15 000
9.5.3.2	Réalisation	
9.5.3.2.1	Commission de paiement (levée des documents)	0,25% min 25 000

**CONDITIONS GÉNÉRALES DE TARIFS OFFERTS
À LA CLIENTÈLE DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS
APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2025 (Montant en F CFA HT*)**

(*) Sauf tarifs en F CFA TTC)



BANK OF AFRICA

BMCE GROUP

9.5.3.2.2	Commission BCEAO	0,6%
9.5.3.2.3	Commission de change (autres devises hors Euro et XAF)	0,3% min 15 000
9.5.3.2.4	Commission de transfert (Euro et XAF)	
	• Inférieur à 100 000	Gratuit
	• Supérieur à 100 000	0,8% (Sous réserve de l'acceptation de couverture pour montants supérieur à 32 797 850)
9.5.3.2.5	Frais de port	2 000
9.5.3.2.6	Frais de courrier express	Tarif prestataire
9.5.3.2.7	SWIFT	15 000
9.5.3.2.8	Commission sur lettre de garantie	100 000
9.5.3.3	Modification	
9.5.3.3.1	Commission d'augmentation du montant ou de prorogation de la durée du crédit	2 à 4% l'an min 25 000
9.5.3.3.2	Commission d'acceptation/ paiement différé	2% / mois indiv, min 25 000
9.5.3.3.3	Pli cartable de bord/Ship bag	0,1% min 50 000
9.5.3.3.4	Autres modifications	30 000
9.5.3.4	Annulation	
9.5.3.4.1	Frais d'annulation	40 000
9.5.3.4.2	Frais de non utilisation	40 000
9.5.3.4.3	Frais de lettre de garantie	100 000
9.5.4	Crédit documentaire export	
9.5.4.1	Ouverture	
9.5.4.1.1	Frais de notification - charge bénéficiaire	0,2% min 20 000
9.5.4.1.2	Frais de notification - charge donneur d'ordre	3% min 30 000
9.5.4.1.3	Frais de confirmation	1% par trim. indiv, min 25 000
9.5.4.2	Modification	
9.5.4.2.1	Commission de prorogation	0,8% min 30 000
9.5.4.2.2	Commission d'acceptation/ paiement différé	2% min 30 000
9.5.4.2.3	Autres modifications	Client BOA : 15 000 Non-client BOA : 30 000
9.5.4.3	Utilisation	
9.5.4.3.1	Frais de dossier	20 000
9.5.4.3.2	Commission de paiement	0,35% min 25 000
9.5.4.3.3	Commission de transfert	
	• Inférieur à 100 000	Gratuit
	• Supérieur à 100 000	0,8% (Sous réserve de l'acceptation de couverture pour montants supérieur à 32 797 850)
9.5.4.3.4	Commission de change	0,15% min 15 000
9.5.4.3.5	SWIFT	15 000
9.5.4.3.6	Frais de courrier express	Tarif prestataire
9.5.4.4	Annulation	
9.5.4.4.1	Frais d'annulation	50 000
9.5.4.4.2	Frais de non utilisation	50 000
9.5.4.4.3	Frais de transmission	10 000
9.5.4.4.4	Préavis	10 000
9.5.5	Domiciliation recettes d'exportation	
9.5.5.1	Frais de dossier	10 000
9.5.5.2	Frais de mainlevée	25 000
9.5.6	Réimpression SWIFT	15 000
X- AUTRES SERVICES (DIVERS)		
10.1	Frais de recherche de documents (en unité)	
10.1.1	0 à 30 jours	10 000
10.1.2	30 à 60 jours	10 000
10.1.3	60 à 90 jours	10 000
10.1.4	Plus d'un an	15 000

10.1.5	Supplément par photocopie	500/page
10.2	Boîte à lettres	10 000/ mois
10.3	Location de coffre-fort	N/A
10.4	Frais de reproduction de clé	N/A
10.5	Demande de renseignements sur client	
10.6	Demande de renseignements commerciaux (par télécopies et avec accord du client)	50 000
10.7	Demande de renseignements financiers	50 000
10.8	Demande de renseignements comptables (Commissaires aux comptes)	50 000
10.9	Abonnement mensuel au site internet	N/A
10.10	Information annuelle des cautions	5 000
10.11	Successions	
10.11.1	Frais d'ouverture de dossier de succession	Franco
10.11.2	Frais de dossier de succession (au règlement selon l'actif)	
	• Jusqu'à 1 000 000	20 000
	• 1 000 001 à 2 000 000	40 000
	• 2 000 001 à 30 000 000	50 000
	• Supérieur à 30 000 000	0,1% min 50 000
10.11.3	Frais mensuels de tenue de compte	Selon les conditions du compte
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	35 000
10.13.1	Lettre d'avertissement	10 000
10.13.2	Lettre d'injonction	10 000
10.14	Attestation d'avoirs	50 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	35 000
10.16	Autres types de services	-
10.12	Frais annuels sur compte inactif (créances arriérées)	
10.13	Frais relatif saisie-arrêt/avis à tiers détention ou opposition administrative	35 000
10.13.1	Lettre d'avertissement	10 000
10.13.2	Lettre d'injonction	10 000
10.14	Attestation d'avoirs	50 000
10.15	Reconstitution d'extrait de compte	35 000
10.16	Autres types de services	-

Méthode de calcul du taux effectif global (TEG)

Le TEG est le taux qui intègre l'ensemble des coûts liés au prêt notamment, le taux d'intérêt, les frais de dossier et l'assurance.

Exemple de calcul du TEG :

RUBRIQUE	VALEUR
Montant du prêt	1 000 000
Taux d'intérêt	8%
Durée	12 mois
Frais de dossier	25 000
Prime d'assurance	8 000
Taux effectif global	11,31%

La formule mathématique du TEG se présente comme suit :

$$\sum_{k=1}^{k=m} \frac{A_k}{(1+i)^k} = \sum_{p=1}^{p=n} \frac{A_p}{(1+i)^p}$$

i : le taux effectif global annuel (peut être arrondi à la première décimale).

k : le numéro d'ordre d'un déblocage de fond

A_k : le montant de déblocage numéro k

tk : intervalle de temps entre le premier déblocage et le déblocage numéro k (exprimés en années et fractions d'années)

p : le numéro d'ordre d'une échéance de remboursement

n : le numéro d'ordre de la dernière échéance

A_p : le montant de l'échéance numéro p

tp : intervalle de temps entre le premier déblocage et l'échéance numéro p (exprimés en années et fractions d'années)